

Consultation des registres de délibérations

La mise en ligne des recueils des actes administratifs du Conseil départemental (registres de délibérations du Conseil départemental et de la Commission Permanente, et recueil des arrêtés) sous forme de documents dématérialisés (au format .pdf) concrétise la volonté de l'Assemblée départementale de rendre son action plus proche des haut-savoyards, en toute transparence.

Tous ces actes administratifs figurant dans les registres et les recueils ont été signés par le Président du Conseil départemental ou par délégation, télétransmis en Préfecture, publiés (*) et sont consultables ici :

Archives départementales de la Haute-Savoie

37 bis, avenue de la Plaine
74000 ANNECY
sans limitation de durée.

(*) La publication des actes réglementaires permet de leur assurer un caractère exécutoire, de les rendre opposables aux tiers, et de fixer le point de départ d'un délai de recours contentieux.

Les recueils des actes administratifs publiés sur le site internet sont disponibles pendant une durée de 2 mois, au-delà de ce délai, les versions numériques de ces documents peuvent être obtenues directement auprès du Pôle Assemblée du Conseil départemental en effectuant une demande à l'adresse suivante :

pole.assemblee@hautsavoie.fr

Rappel : M. le Président du Conseil départemental a désigné Isabelle PAGE, Responsable du Service du Contentieux et du Conseil Juridique, en qualité de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et de la réutilisation des informations publiques.